



RAPPORT ANNUEL 2025

Parc naturel régional du Doubs



Impressum

Rédaction : Parc du Doubs, Sylvine Boillat, chargée de communication

Conception et réalisation : Empreinte communication Sarl, Le Noirmont

Photos : François Ducommun, Stéphane Theytaz, Olivier Noaillon,
Jonathan Vallat, Parc du Doubs

Impression : Pressor SA, Saignelégier et Delémont

SOMMAIRE

LE PARC DU DOUBS EN BREF	4
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	7
2025 EN UN CLIN D'ŒIL	8
NATURE ET PAYSAGE	10
ÉCONOMIE DURABLE	14
SENSIBILISATION ET ÉDUCATION	18
GESTION ET COMMUNICATION	22
COMPTES ET BILAN 2025	26
LES ACTEURS DU PARC	30
COLLABORATIONS ET PARTENAIRES	32
PERSPECTIVES 2026	34

LE PARC DU DOUBS EN BREF



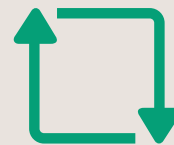
15

COMMUNES
MEMBRES

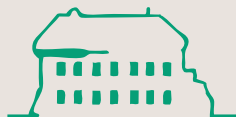


3

CANTONS (NE/JU/BE)



312 km²



1

CENTRE NATURE
BASÉ AUX CERLATEZ



1

LABEL
«PARC D'IMPORTANCE NATIONALE»
renouvelé par la Confédération en
2022 pour 10 ans



13

POSTES DE TRAVAIL
BASÉS À SAIGNELÉGIER

3

DOMAINES
D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX

PRÉSERVATION DE LA
NATURE ET DU PAYSAGE

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE
RÉGIONALE DURABLE

SENSIBILISATION ET
ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT

LE PARC DU DOUBS, UN OUTIL DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU SERVICE DE LA RÉGION ET
DE SES HABITANTS !





LE MOT DE LA PRÉSIDENTENCE



Mathilde Crevoisier Crelier
Présidente



Patrick Herrmann
Vice-président

Chaque jour, préserver un territoire vivant

En 2025, le Parc naturel régional du Doubs a poursuivi son action ancrée dans la conservation de la nature, la valorisation du patrimoine et de l'économie locale et l'éducation à l'environnement. Cette année, qui inaugurerait la nouvelle période de convention-programme 2025-2028 et le programme d'actions correspondant, a vu le Parc renforcer ses structures et élargir ses partenariats.

Réalisation majeure de l'année écoulée, le sentier rénové de l'étang de la Gruère est emblématique de l'action du parc : 700 mètres de pontons qui améliorent l'accessibilité du site tout en préservant son précieux écosystème. Véritable trait d'union, ce nouveau sentier montre qu'il est possible de concilier l'utilisation raisonnée d'un site naturel avec les impératifs de protection.

Les nouvelles thématiques de la mobilité douce et de l'énergie témoignent de la volonté du parc d'intégrer les grands défis actuels aux concepts qu'il développe. Ces nouvelles thématiques n'éclipsent pas pour autant les missions fondamentales du parc axées sur la nature et le paysage, avec notamment la création de deux nouvelles mares, au Noirmont et à Épiquerez. Enfin, l'éducation et la sensibilisation restent une activité centrale : le programme « Graines de chercheurs » a permis en 2025 à plus de 300 enfants de découvrir la nature à travers des ateliers ludiques.

Le Centre Nature Les Cerlatez, sous la houlette de sa nouvelle responsable Laure Chaignat, a attiré pour sa part quelque 1'300 visiteurs et visiteuses.

Le Parc du Doubs est un réseau vivant de 15 communes, qui s'étend du Locle à Saint-Ursanne. Le présent rapport témoigne de l'engagement de celles et ceux qui contribuent à faire de ce territoire un lieu où nature, culture et économie durable cohabitent en harmonie : toute l'équipe professionnelle du Parc, l'ensemble de nos membres – outre les communes et des personnes privées, de nombreuses organisations de l'environnement, de l'agriculture, de la mobilité et du tourisme –, ainsi que les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne et la Confédération. Sur les berges du Doubs ou dans les pâturages des Franches-Montagnes, le Parc du Doubs vous invite à une découverte toujours renouvelée – et à portée de main.

2025 EN UN CLIN D'ŒIL



Janvier

Avec l'entrée en vigueur du programme d'actions 2025-2028, de nouvelles thématiques font leur arrivée dans les dossiers du Parc du Doubs : la mobilité et l'énergie. L'objectif est d'accompagner les partenaires du Parc, notamment les communes, dans leurs projets en lien avec la mobilité douce, les énergies renouvelables et les économies d'énergie.



Février

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'éducation au développement durable, le Parc du Doubs publie chaque année son Programme Découvertes au mois de février. En 2025, il était composé de 27 événements, sorties ou ateliers en lien avec les thématiques de prédilection du Parc, la nature, les produits du terroir, la culture ou encore le patrimoine régional.



Mars

Après sa fermeture hivernale, le Centre Nature Les Cerlataz rouvre ses portes au public en mars avec une nouvelle exposition temporaire « Faune Sauvage du Jura », en collaboration avec Jurassica et le Photo-Club Franches-Montagnes. Le début de cette nouvelle saison est également marqué par l'arrivée de la nouvelle responsable du Centre, Laure Chaignat.



Avril

Début avril, le public est invité à aider les batraciens de l'étang de la Gruère durant leur migration. Les grenouilles, crapauds et autres tritons tombés dans les seaux disposés le long de la barrière qui longe la route sont récupérés et amenés en toute sécurité à l'étang, évitant ainsi de se faire écraser par les voitures.



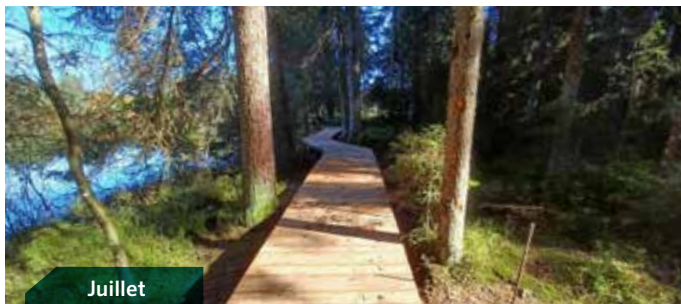
Mai

Durant le mois de mai, des ornithologues amateurs, notamment de l'association Le Pèlerin, participent au recensement du rougequeue à front blanc dans plusieurs communes du Parc. Leurs observations permettent au Parc de proposer des aménagements afin de favoriser cet oiseau emblématique et la biodiversité locale en général.



Juin

Le vendredi 27 juin, une centaine de personnes assistent à une démonstration de fauche préservant la faune sauvage grâce à un système de détection infrarouge. Cette journée qui s'est tenue chez Thierry Froidevaux, agriculteur à Saignelégier, a clos le projet mené par le Parc autour de cette thématique.



Juillet

Après dix mois de travaux, la rénovation complète du sentier qui longe l'étang de la Gruère à Saignelégier se termine en juillet. Au total, près de 700 mètres de pontons ont été construits, un cordage et des copeaux ont été mis en place le long du reste du sentier. Le but est d'améliorer l'accueil des visiteurs et de préserver le site.



Août

Un piano et un violoncelle au cœur d'un pâturage boisé : le Parc du Doubs et le festival Piano à Saint-Ursanne organisent un concert inédit début août à Saignelégier. Une conférence sur le bois de résonance et une visite guidée d'un pâturage boisé sont également proposées à cette occasion. Le Parc du Doubs collabore également avec les autres grands événements de l'été comme Les Médiévales, Les Estivades, la Plage des Six Pompes et le Marché-Concours.



Septembre

Sept personnes participent au cours organisé par le Parc du Doubs aux Bois afin de s'initier à la construction et à la rénovation de murs de pierres sèches. Entourés de spécialistes, ils découvrent ce savoir-faire ancestral qu'ils pourront reproduire à l'avenir dans d'autres lieux.



Octobre

Le Parc du Doubs poursuit son travail pour renforcer le réseau de mares de son territoire. En 2025, deux nouvelles mares ont été créées au Noirmont (photo) et à Épiquerez. Trois autres ont été revitalisées. Les travaux se sont achevés en octobre.



Novembre

Afin de mettre en valeur et de vendre ses produits du terroir labellisés, le Parc du Doubs participe régulièrement à des foires et marchés. En novembre, il est présent au Salon Goûts et Terroirs de Bulle sur un stand commun avec d'autres parcs naturels régionaux suisses.



Décembre

Un nouveau Carton gourmand fait son entrée dans l'assortiment du Parc du Doubs. Composé uniquement de produits labellisés de la Boucherie Saint-Hubert au Noirmont, il vient s'ajouter aux trois autres versions disponibles.

NATURE ET PAYSAGE



En 2025, le Parc du Doubs a revitalisé trois mares dans le Clos du Doubs, dont celle de Tchaimp Meutie, près d'Epauvillers

RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE MARES

Le Parc du Doubs a poursuivi son travail pour développer et prendre soin des mares de son territoire. Durant l'année 2025, deux nouvelles mares ont été créées. La première, d'une surface de 45 m², a été construite au Noirmont, près du hameau de Sous le Terreau. Mesurant 70 m², la seconde se trouve dans un pâturage boisé près d'Épiqueuz. Les travaux ont été réalisés par Aménat, une entreprise de la région spécialisée dans les aménagements naturels, en étroite collaboration avec les agriculteurs et les communes concernés.

De plus, en 2025, le Parc a également revitalisé trois autres mares, deux à Épiqueuz et une à Épauvillers, en procédant à leur curage. Cette opération permet de retirer la matière organique, feuilles mortes et branches, qui s'y est accumulée au fil des ans afin d'éviter la disparition du plan d'eau. Les matériaux prélevés sont laissés sur les berges durant 24 heures afin de permettre à la petite faune de s'échapper. Les berges sont également débroussaillées partiellement afin d'apporter davantage de lumière à la mare. Des tas de pierres et des tas de bois construits aux abords des plans d'eau servent d'abri terrestre aux amphibiens présents dans la mare.

Le coût total de ces différents chantiers se monte à 40'000 francs. Il a été financé par des entreprises ainsi que des fondations locales et de Suisse alémanique, notamment les fondations Buser et Binding ainsi que le Fonds d'utilité publique du canton de Zurich. Ces actions viennent compléter les projets déjà réalisés par le passé en faveur des plans d'eau. En effet, depuis 2019, une trentaine de mares et de gouilles ont été réalisées ou revitalisées sur l'ensemble du territoire.

Les mares offrent un lieu de reproduction et un habitat essentiel à de nombreuses espèces animales, notamment les insectes comme la libellule et les amphibiens tels que le crapaud accoucheur, le triton alpestre ou la grenouille rousse ; elles servent en outre de point d'eau pour les mammifères et les oiseaux. Elles permettent également à une flore spécifique de se développer. La création et l'entretien de mares sont donc essentiels pour préserver la biodiversité car ces biotopes sont largement menacés : les scientifiques estiment que sur le Plateau suisse, 90% des petits plans d'eau ont disparu ces 100 dernières années.

LA FIN D'UN CHANTIER IMPORTANT À LA CHAUX-DES-BREULEUX

Après plusieurs mois de travaux, un chantier conséquent s'est achevé à l'été 2025 à La Chaux-des-Breuleux. 70 mètres de mur de pierres sèches ont été entièrement restaurés sous la conduite du Parc. Désigné comme prioritaire dans l'inventaire du canton du Jura, ce mur a été remis à neuf par deux muretiers franc-montagnards expérimentés, Olivier Cattin et Joël Froidevaux, en collaboration avec l'agriculteur propriétaire du mur.

En lien avec cet important chantier, des aménagements favorables à la biodiversité locale ont été réalisés. Trois arbres ont été plantés, un tas de pierres (murgier) a été construit pour favoriser notamment les hermines et des niches ont été prévues dans le mur afin de faciliter leur passage.



Le coût du projet se monte à environ 88'000 francs qui ont été pris en charge par différents financeurs sollicités par le Parc : le Fonds suisse pour le paysage, l'Office fédéral de la culture, l'Office jurassien de la culture, la Loterie romande, le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes ainsi que deux entreprises de la région. L'Association des Naturalistes Francs-Montagnards a également participé à la recherche de fonds.

Emblèmes du paysage de l'Arc jurassien, les murs de pierres sèches servent à séparer les pâturages et offrent également des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales. Le Parc du Doubs et ses partenaires mènent des actions de restauration et de mise en valeur des murs de pierres sèches afin de préserver cet héritage. C'est dans ce cadre-là que le projet de La Chaux-des-Breuleux a vu le jour. A noter par ailleurs que la commune des Breuleux a également rénové une portion de quelque 30 mètres de mur de pierres sèches dans le village de La Chaux-des-Breuleux au printemps 2024.

LES PÂTURAGES BOISÉS SOUS LA LOUPE

Les premiers jalons du projet « pâturages boisés » ont été posés en 2025. Il a pour but de réaliser un état des lieux des différentes techniques de rajeunissement du boisement en lien avec le changement climatique qui impacte fortement cet écosystème, forçant les professionnels de la forêt à s'adapter. En début d'année, Roxane Raboud, étudiante à l'HEPIA, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, a réalisé sa thèse de bachelor sur cette thématique, en partenariat avec le Parc du Doubs. Elle a répertorié et analysé différentes techniques de rajeunissement mises en place par des gardes-forestiers locaux.



Roxane Raboud a étudié 45 ilots de rajeunissements dans six communes du Parc (plantations réalisées, clôture, état actuel) et s'est entretenue avec les gardes-forestiers concernés au sujet de leur savoir-faire et leurs expériences. Les agriculteurs utilisateurs de pâturages boisés pour leur bétail ont également été consultés. D'une manière générale, elle a constaté une nette progression de la plantation de feuillus, une augmentation du nombre d'essences utilisées au fil des ans (apparition du mélèze, du chêne ou du noyer) et une diminution des résineux, avec la disparition de l'épicéa dans les plantations récentes. Au total, 35 essences d'arbres différentes ont été répertoriées dans les 45 ilots étudiés, dont 25 dans les ilots récents.

Suite à ces premiers constats, le Parc du Doubs a mandaté Alain Perrenoud, du bureau d'études en environnement Le Foyard à La Chaux-de-Fonds, pour poursuivre et étendre les recherches à l'ensemble des triages forestiers du territoire du Parc, dont les gardes ont tous été rencontrés durant l'année 2025. Le biologiste a également analysé plusieurs dizaines d'ilots de rajeunissement sur le terrain.

Le Parc du Doubs a également effectué un sondage auprès de ses communes membres afin de mieux comprendre leur manière d'aborder la problématique des pâturages boisés et de cerner leurs attentes et leurs préoccupations. Enfin, dans le but de donner la parole à tous les acteurs concernés, un questionnaire a été envoyé aux exploitants agricoles.

Les différentes données récoltées permettront de réaliser un manuel des pratiques de rajeunissement en pâturages boisés et de promouvoir celles qui ont montré les meilleurs résultats. Il permettra d'inspirer les gardes-forestiers et de les aider dans leurs futures plantations.

222

En 2025, 222 fritillaires ont été observées sur les quatre sites suivis par le Parc. Ce chiffre est un record depuis 2012 et le début du programme de renforcement de cette fleur typique du bord du Doubs menacée de disparition. Chaque automne, le Parc réimplante des fritillaires (261 bulbes plantés en 2025) en partenariat avec les jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel. Des panneaux d'information pour sensibiliser les promeneurs sont aussi installés.

LE ROUGEQUEUE À FRONT BLANC, ANIMAL TOTEM DE LA BIODIVERSITÉ

Au printemps 2025, le Parc du Doubs a lancé une campagne de recensement du rougequeue à front blanc en collaboration avec Le Pèlerin, association franc-montagnarde d'étude et de protection des oiseaux. Six ornithologues sont ainsi partis à la recherche de cet oiseau considéré comme potentiellement

menacé et espèce prioritaire pour la conservation ciblée. Ils ont procédé à son recensement selon une méthode utilisée par le Groupe Rougequeue à front blanc de La Chaux-de-Fonds qui suit déjà cet oiseau dans la métropole horlogère et au Locle. Des investigations ont ainsi été menées à La Ferrière, aux Bois, aux Breuleux, à Saignelégier, à Lajoux et aux Genevez. A l'exception de Saignelégier, au moins un individu a pu être observé ou entendu dans chacun des villages testés.

Grâce à ces observations, le Parc du Doubs pourra proposer aux habitants, communes ou entreprises des mesures afin de favoriser cet oiseau. Également utiles à d'autres espèces, les aménagements peuvent être divers comme le maintien d'arbres avec des cavités, la pose de niochirs ou encore la plantation de prairies ou de gazons fleuris pour augmenter la présence d'insectes dont se nourrissent les oiseaux.



Cette action de recensement a officiellement lancé le projet « Nature au village » du Parc qui a pour but de favoriser la biodiversité dans les villages et de sensibiliser la population à l'importance de la nature en milieu bâti. C'est dans ce cadre-là que l'exposition en plein air « Sous l'aile du rougequeue à front blanc » sera installée en 2026 à La Ferrière (mai-juillet) et aux Breuleux (août-octobre). Des balades-conférences seront également organisées. Elles permettront de visiter des jardins et de suivre les conseils d'un spécialiste sur les aménagements et les bons gestes à adopter chez soi.

ET AUSSI...

- Plantation de 825 arbustes et de 10 arbres le long du Doubs sur deux sites à Ocourt et plantation de 19 arbres au bord de la rivière à Soubey
- Étude de plusieurs sites pour de futures créations ou revitalisations de mares (Muriaux, La Chaux-de-Fonds, Les Genevez, Fornet-Dessus, Clos du Doubs) et de deux ruisseaux pour une éventuelle remise à ciel ouvert (Clos du Doubs, Les Genevez)
- Protection de deux sources (Soubey, Ravines) et remise à ciel ouvert de 68 mètres de ruisseau à Ravines (Clos du Doubs)
- Étude et analyse de plusieurs sources pour de futures revitalisations (Montfaucon, Soubey, Clos du Doubs)
- Organisation d'un cours d'initiation à la construction de murs de pierres sèches pour le grand public durant trois jours aux Bois
- Mise en ligne du site internet dédié à l'Observatoire photographique du paysage
- Poursuite de l'accompagnement de la commune de Clos du Doubs sur le tourisme durable. Organisation de plusieurs ateliers et journées d'échanges
- Réunion des acteurs et suivi des mesures du Plan d'actions en faveur de la gestion de la pression et des opportunités touristiques le long du Doubs
- Participation aux réunions des autorités franco-suisse sur le Doubs, notamment sur les questions de débits et de qualité ainsi que sur le suivi du Plan national d'actions en faveur du Doubs
- Développement du projet de recensement participatif des gentianes, création des formations qui seront dispensées en 2026
- Début de l'adaptation de l'exposition en plein-air « Sous l'aile du rougequeue à front blanc » (installation dans un premier village au printemps 2026)
- Organisation d'une animation « Biodiversité » pour les employés d'une entreprise privée avec la réalisation de petites structures, d'un hôtel à insectes et d'une dune de sable

ÉCONOMIE DURABLE



Le Parc du Doubs participe chaque année au Marché des parcs suisses sur la Place fédérale à Berne

LES PRODUITS DU PARC DU DOUBS EN VITRINE

Afin de promouvoir et de vendre les produits du terroir du Parc du Doubs portant le label « Produit » des parcs suisses garantissant leur provenance régionale et leur durabilité, le Parc du Doubs participe à différents marchés et événements dans la région ou au-delà de ses frontières. Ainsi, en 2025, le Parc du Doubs a pris part à quatre grands rendez-vous.

Le Marché des parcs suisses (15 mai) se déroule sur la Place fédérale à Berne. Cette année, une vingtaine d'entités venues de toute la Suisse y ont participé. Outre les délices culinaires, différentes animations et groupes de musique ont rythmé cette journée festive et conviviale. En plus de la dégustation et de la vente de ses produits, le Parc du Doubs a proposé un atelier de fabrication de bombes à graines que les participants ont ensuite pu emporter chez eux et lancer pour fleurir leurs alentours.

Le Parc du Doubs s'est présenté aux visiteurs du Marché-Concours (9-10 août) à Saignelégier sur un stand commun avec Jura Tourisme et la Fondation rurale interjurassienne situé au cœur de la grande fête du cheval. Le Parc y a présenté ses activités et proposé de déguster ses produits du terroir labellisés.

Sur un stand commun avec ses collègues d'autres parcs, le Parc du Doubs a fait découvrir ses produits du terroir lors du marché du Festival Terroir Suisse (27-28 septembre) à Courtemelon. A cette occasion, plusieurs producteurs partenaires du Parc du Doubs ont également présenté leurs créations au jury dans le cadre du concours. Claude Schaffter, Oli's Food et la Boucherie St-Hubert du Noirmont ont reçu des médailles saluant la qualité de leur travail. Daniella et Francis Sausser, gérants de la boucherie, se sont vu remettre le prix d'excellence pour leur terrine automnale.

Le Salon Goûts et Terroirs (29 octobre-2 novembre) se déroule chaque année à Bulle. Le Parc y participe sur un stand commun avec les autres parcs romands. En 2025, le produit « coup de cœur du Parc du Doubs » était la gelée de damassons rouges de Silvain Bourquard que les visiteurs pouvaient déguster. Composée d'un fruit emblématique de la région, puisqu'il est utilisé pour la confection de la Damassine AOP, elle a rencontré un beau succès.

DÉMONSTRATION DE TECHNIQUES DE FAUCHE PRÉSERVANT LA FAUNE SAUVAGE

Le Parc du Doubs et Thierry Froidevaux ont organisé une journée pour présenter différentes techniques permettant de faucher tout en préservant les jeunes faons et les autres petits animaux cachés dans les champs comme les levrauts ou certains oiseaux qui nichent au sol. Elle a eu lieu aux alentours de l'exploitation de l'agriculteur de Saignelégier le vendredi 27 juin 2025.



Des professionnels du domaine, agriculteurs et mécaniciens agricoles, des membres d'associations de sauvetage de la faune sauvage, des médias et d'autres personnes intéressées par la problématique, soit au total une centaine de personnes, ont assisté à plusieurs démonstrations durant la journée. Ils ont pu voir à l'œuvre une faucheuse Pöttinger équipée du système de détection infrarouge de la faune ainsi que d'autres machines de fenaison de la marque. L'association SOS Faons Jura a également fait une démonstration de détection de la faune par drones et différents stands d'information étaient présents afin de sensibiliser et d'informer le public.

Cette journée de démonstration est venue ponctuer un projet plus large mené par le Parc autour de cette problématique. En effet, une étude avait été réalisée en 2022-2023 sur la protection de la faune sauvage en période de fauche. Des entretiens avec des spécialistes et une recherche documentaire avaient permis de dresser un état des lieux des techniques existantes ainsi que des recherches en cours. Les problématiques éthiques, environnementales et sanitaires (qualité du fourrage) en jeu avaient pu être identifiées et discutées. Parmi les solutions proposées, l'utilisation de faucheuse équipée de système de détection infrarouge de la faune avait été retenue en vue d'accompagner et de soutenir une expérience pilote avec un agriculteur de la région.

380

Le Parc du Doubs a accompagné l'étude de Marie Gête sur les mobilités aux Franches-Montagnes, « Décarboner les mobilités quotidiennes en milieu rural » (Master de l'Université de Genève et HES-SO). Elle a notamment réalisé un grand sondage pour connaître les habitudes et les impressions des habitants liées aux modes de transports qu'ils utilisent. Au total, 380 personnes y ont répondu. Les résultats aident le Parc à mieux définir les actions à mettre en place pour favoriser une mobilité plus durable.

DES GUIDES NATURE POUR PRENDRE SOIN DE NOTRE RÉGION

En 2025, le Parc du Doubs a renouvelé l'opération « guide nature » en partenariat avec Jura Tourisme et l'Office de l'environnement du canton du Jura.

Lors des férias et des week-ends de mai et juin ainsi que durant les vacances estivales, ils ont sillonné les bords du Doubs (secteur Saint-Ursanne - Soubey) et les réserves naturelles des Franches-Montagnes (étangs de la Gruère, de Plain-de-Saigne et des Royes) pour informer et sensibiliser les visiteurs aux comportements à adopter dans une réserve naturelle.

À pied ou à vélo, ils ont croisé plus de 16'000 personnes et ont interagi avec elles à plus de 270 reprises.

CRÉATION DU PROGRAMME « ENTREPRISES PARTENAIRES » DU PARC DU DOUBS

Le programme « Entreprises partenaires » des parcs suisses a pour but d'encourager et d'accompagner les entreprises vers des pratiques plus durables au sein de leur structure. Il vise également à reconnaître leur engagement dans ce domaine.

Le programme du Parc du Doubs a été validé par le Réseau des parcs suisses à l'automne 2025. La reconnaissance de ce système permet ensuite au Parc de certifier des entreprises de son territoire afin qu'elles puissent être reconnues comme « Entreprises partenaires ». Pour ce faire, les établissements doivent montrer qu'ils s'engagent en faveur d'un développement régional durable en contribuant à la préservation de la nature, à une économie de proximité et au bien-être des employés, des habitants et des visiteurs. Elles partagent les sept grandes valeurs des parcs suisses.

Les entreprises intéressées peuvent déposer une demande de candidature ou sont approchées directement par le Parc. Elles répondent ensuite à un questionnaire lors d'un entretien qui vise à évaluer les pratiques de l'entreprise et à définir les potentielles améliorations. Des thématiques comme l'utilisation d'énergies renouvelables, la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité, l'usage de produits et services régionaux, la participation à la vie sociale locale, la formation et la santé des collaborateurs sont abordées.



*Engagés ensemble pour la nature,
les gens et la région.*

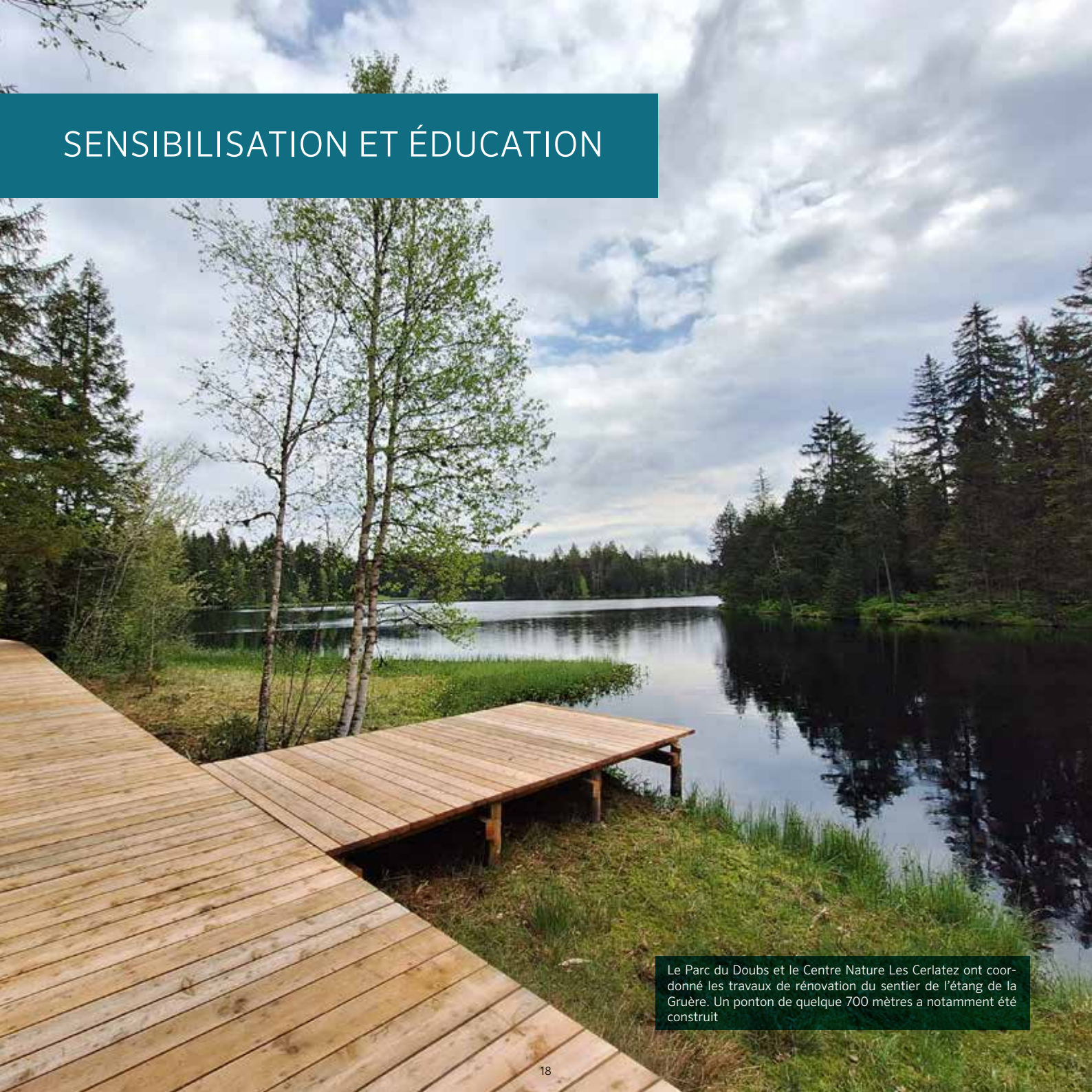
Si les critères sont remplis, la commission locale d'attribution, qui constitue l'organe décisionnel de la remise des distinctions, donne son approbation. Un partenariat est alors signé entre le Parc et l'entreprise qui se voit distinguée en tant qu'« Entreprise partenaire ». Cette dernière bénéficie d'un accompagnement spécifique pour poursuivre ses activités vers plus de durabilité. Des formations peuvent par exemple être proposées afin de consolider ou d'atteindre de nouveaux objectifs en la matière. Les entreprises partenaires sont également privilégiées pour la réalisation d'autres projets du Parc et sont mises en valeur dans la communication. Enfin, les entreprises partenaires du Parc du Doubs sont mises en réseau entre elles et avec les entreprises partenaires des autres parcs suisses. Des temps d'échanges sont organisés.

Le Parc du Doubs s'est fixé comme objectif de tisser un réseau de 20 entreprises partenaires d'ici à 2028.

ET AUSSI...

- Accompagnement et mise en valeur des 9 producteurs partenaires et de leurs 132 produits labellisés
- Contact avec de nouveaux producteurs en vue de labelliser des produits et conclure de nouveaux partenariats
- Entrée en vigueur des nouvelles exigences nationales pour le label « Produit » le 31 mars 2025 et début des travaux pour adapter les directives propres au Parc du Doubs
- Création d'un nouveau Carton gourmand carné avec la Boucherie St-Hubert au Noirmont
- Organisation de la Rando-Torrée au Locle le 31 août 2025 avec 16 participants afin de promouvoir cette tradition vivante
- 6'780 participants aux activités et visites guidées proposées par le Parc : visites d'élevage de chevaux franches-montagnes, chasses au trésor à Saint-Ursanne et au Saut-du-Doubs, La Route Verte, randonnées guidées au bord du Doubs (Saint-Ursanne et Les Brenets) et aux Franches-Montagnes (étang de la Gruère et pâturages boisés)
- Début de la mise en place des nouvelles offres touristiques Savurando et Circuit des contes et légendes. Identification des parcours et contacts avec les partenaires
- Soutien au Jura Pass et à l'extension estivale de la ligne de bus reliant La Chaux-de-Fonds à Biaufond
- Soutien au dispositif de covoiturage d'arcjurassien.ch et participation au comité de pilotage
- Échanges et discussions avec différents experts du domaine de l'énergie afin de définir les futures actions d'information et de conseil du Parc
- Premières réflexions en vue de l'organisation d'un forum sur l'énergie, réalisation d'un sondage pour définir les besoins des communes membres du Parc en la matière

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION



Le Parc du Doubs et le Centre Nature Les Cerlätze ont coordonné les travaux de rénovation du sentier de l'étang de la Gruère. Un ponton de quelque 700 mètres a notamment été construit

LE POURTOUR DE L'ÉTANG DE LA GRUÈRE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Après dix mois de travaux, la commune de Saignelégier, le Parc du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez ont inauguré, au mois de septembre, les nouveaux aménagements construits autour de l'étang de la Gruère. Le sentier qui longe l'étang a été entièrement réaménagé. L'objectif est d'améliorer l'accueil des quelque 150'000 visiteurs qui fréquentent le site chaque année, mais également de les canaliser afin de préserver la réserve naturelle dont la tourbière est reconnue d'importance nationale.

Le pourtour de l'étang a été divisé en deux secteurs avec des vocations différentes. La zone « tout public », au sud-ouest, qui s'étend sur 687 mètres entre l'accès depuis la Petite Theurre et la digue côté scierie, concentre le plus de visiteurs. Sur cette partie, un ponton continu a été construit, rendant le tronçon accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. D'une largeur de 1,4 à 2 mètres, il est ponctué de plusieurs plateformes permettant d'observer le paysage et d'accéder à l'eau. Contrairement à l'ancienne infrastructure, le nouveau ponton n'est pas posé directement sur le sol ; il est surélevé de 50 centimètres et repose sur des pilotis, diminuant ainsi l'impact sur l'environnement et canalisant le public. L'autre partie du sentier qui longe l'étang, au nord-est, est définie comme « secteur à faible infrastructure ». Sur ce tronçon, le chemin a été recouvert de copeaux de bois et est délimité par un cordage afin de maintenir le public sur le sentier et d'éviter le piétinement des sols fragiles de la réserve naturelle.

Lors de l'inauguration, David Eray, Ministre jurassien de l'environnement, a souligné l'importance du site de l'étang de la Gruère pour le canton du Jura, la nécessité de le protéger et de poursuivre l'amélioration de l'infrastructure d'accueil. En ce sens, il a mentionné le projet de futur centre d'accueil des visiteurs qui devrait voir le jour à La Theurre ces prochaines années. Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans le cadre du plan spécial cantonal « Etang de la Gruère », en cours d'élaboration par les autorités jurassiennes, qui devrait être déposé publiquement en 2026. Auparavant, une nouvelle signalisation sera mise en place afin de renseigner les visiteurs sur la fragilité de la réserve naturelle ainsi que sur les comportements et les règles à respecter.

Les travaux réalisés ont été suivis et coordonnés par le Parc du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez, sur mandat de la commune de Saignelégier, et ont coûté quelque 500'000 francs. Les coûts ont été supportés à hauteur de 65% par l'État (canton et Confédération) alors que la Loterie romande a apporté une contribution de 150'000 francs. Le solde d'environ 25'000 francs a été assumé par la commune de Saignelégier. Certifiant la provenance du bois utilisé pour leur construction, les nouveaux pontons ont reçu le « Label Bois Suisse ». Cette distinction garantit l'origine et la durabilité de la production sylvicole des matériaux utilisés.

Par ailleurs, les visites de l'étang de la Gruère proposées par le Parc du Doubs rencontrent toujours un franc succès. En effet, en 2025, plus de 300 personnes ont participé à une telle sortie guidée.

UN CONCERT AU CŒUR D'UN PÂTURAGE BOISÉ

Durant l'été, dans le cadre du festival Piano à Saint-Ursanne, le Parc du Doubs a proposé un événement inédit dans les environs de Saignelégier. Olivia Gay au violoncelle et Christiane Baume-Sanglard au piano ont interprété « Le Silence de la Forêt » en pleine nature. Ce récital de musique classique est composé d'œuvres de grands compositeurs de musique de l'époque classique à l'époque contemporaine, tels que Anton



Dvorak, Gabriel Fauré, Robert Schumann ou encore Franz Schubert. Le concert, agrémenté de propos de la violoncelliste, a pour but de sensibiliser à la préservation de la santé des forêts.

Avant ce concert exceptionnel qui a réuni quelque 200 personnes, le Parc du Doubs a proposé deux autres animations sur le thème du bois et de la forêt. Une conférence sur le bois de résonance a été donnée par Forêtexcellence, une association neuchâteloise dont le but est de recenser et de valoriser les arbres de l'Arc jurassien pouvant être utilisés pour fabriquer des instruments de musique. Il était également possible de participer à une visite guidée sur les caractéristiques et enjeux des pâturages boisés de la région. La balade a permis de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontés les gestionnaires de ces paysages typiques de la région, notamment en lien avec le réchauffement climatique.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du Programme Découvertes du Parc du Doubs. Publié chaque année en février, il compte une vingtaine d'animations, sorties ou activités de sensibilisation du grand public en lien avec la nature, le paysage et la culture. En plus de Piano à Saint-Ursanne, cette année, le Parc du Doubs s'est associé aux autres grands événements de l'été de la région en proposant des activités nature durant Les Estivades et Les Médiévales de Saint-Ursanne ainsi que lors du Festival international des arts de la rue de La Plage des Six-Pompes à La Chaux-de-Fonds.

UNE BALADE POUR DÉCOUVRIR LA RÉSILIENCE DE LA FORÊT

Le public a pu appréhender l'incroyable capacité de régénération de la forêt grâce à une randonnée guidée organisée par le Parc du Doubs le 26 avril 2025. Les participants ont découvert comment les arbres et la végétation reprennent vie suite à la terrible tempête qui a balayé les Montagnes neuchâteloises le 24 juillet 2023.

Mise sur pied en partenariat avec Neuchâtel Rando, cette sortie a permis d'observer les stigmates laissés par les vents. Alain Tschanz, guide passionné et ancien professionnel de la forêt, a emmené les participants sur une boucle de 13 kilomètres au départ du Locle avec la montée dans la Combe de Monterban, une zone encore très marquée. En chemin, les



participants ont également pu profiter d'une vue imprenable sur le Doubs et ses paysages transfrontaliers au point de vue de l'Escarpineau.

Cette sortie marquait la première collaboration entre le Parc et Neuchâtel Rando. Elle a rencontré un grand succès puisqu'elle a attiré 30 personnes alors qu'une dizaine d'autres ont malheureusement dû être refusées.

1'300

Le Centre Nature Les Cerlatez a proposé deux expositions en 2025. En partenariat avec Jurassica et le Photo-Club Franches-Montagnes, « Faune sauvage du Jura » présentait 18 photos d'animaux ou de paysages. « Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins » invitait le public à découvrir le mode de vie de ces petits animaux. 1300 personnes ont visité les expositions ou participé aux événements du Centre durant l'année.

LES GRAINES DE CHERCHEURS SE MULTIPLIENT

En 2025, le Parc du Doubs a continué d'offrir son programme d'éducation à l'environnement et au développement durable « Graines de chercheurs » aux classes d'écoles primaires et secondaires de son territoire. Les élèves qui y participent explorent les enjeux de la biodiversité et du paysage à travers divers ateliers en classe ou animations sur le terrain, organisés tout au long de l'année scolaire. Trois thèmes à choix sont proposés : le paysage, les hirondelles et le Doubs. Ils invitent les élèves à explorer leur environnement proche et leur permettent d'aller à la rencontre de spécialistes. Le programme aboutit à une restitution sous la forme d'une exposition ou d'une conférence, par exemple, en vue de sensibiliser d'autres publics à la problématique étudiée.

Sept classes ont participé au programme « Graines de chercheurs » durant l'année scolaire 2024-2025 alors que 10 classes sont actuellement inscrites pour 2025-2026. Elles proviennent d'écoles de La Chaux-de-Fonds, du Crêt-du-Loche, de Saint-Ursanne, du Noirmont ou encore de Saignelégier.



ET AUSSI...

- 326 enfants ont suivi une animation pédagogique à la journée ou à la demi-journée sur l'un des dix thèmes proposés comme les chauves-souris ou la construction d'hôtels à insectes
- Organisation de plusieurs événements au Centre Nature Les Cerlatez (Nuit des Musées, Fête de la Nature, Fête de fin de saison et inauguration publique des nouvelles infrastructures touristiques de l'étang de la Gruère)
- Installation de barrières saisonnières pour protéger les batriaciens des dangers de la circulation à l'étang de la Gruère et relevé quotidien des populations sur mandat du canton du Jura, avec démonstration pour le public (environ 1700 amphibiens ont été recensés et sauvés)
- Elaboration de la future signalisation de la réserve naturelle de l'étang de la Gruère sur mandat de l'Office de l'environnement du canton du Jura (installation des panneaux sur le site prévue en 2026)
- Poursuite des réflexions et collaborations sur la création d'un centre d'accueil des visiteurs à La Theurre dans le cadre du Plan spécial cantonal « Étang de la Gruère ». Création de nouvelles animations scolaires et grand public à la Porte d'entrée de La Chaux-de-Fonds (MUZOO)
- Création d'un panneau extérieur d'information et de jeu sur le thème de la faune sauvage régionale qui sera installé à MUZOO au printemps 2026
- Réflexions sur une exposition de référence dédiée à l'eau souterraine et la géologie karstique et premières ébauches d'aménagement en vue de la création de la Porte d'entrée des Brenets
- Trois journées de bénévolat environnemental organisées avec Jura Rando (réfection de sentiers pédestres au Noirmont et arrachage de néophytes à Saint-Ursanne). Participation d'une cinquantaine de personnes
- Divers échanges avec des partenaires universitaires et des parcs voisins afin d'identifier un projet de recherche pertinent pour le Parc, notamment sur le thème de la biodiversité et de la forêt

GESTION ET COMMUNICATION

Parc du Doubs

Économie et tourisme

LES ACTIONS DU PARC EN FAVEUR DU DOUBS

WIRTSCHAFT UND TOURISMUS
DIE AKTIONEN DES PARCS FÜR DIE WIRTSCHAFT UND DEN TOURISMUS

WIRTSCHAFT UND TOURISMUS
DIE AKTIONEN DES PARCS FÜR DIE WIRTSCHAFT UND DEN TOURISMUS

ZUSAMMENFÜHRUNGEN, NACHDENKEN, HANDELN

ANGEREICHTE TOURISTISCHE ANGEREISE

LEITEN, WELCHE INFORMIEREN UND SENSIBILISIEREN

Parc du Doubs

Sensibilisation et éducation

LES ACTIONS DU PARC EN FAVEUR DU DOUBS

Sensibilisierung und Bildung
DIE AKTIONEN DES PARCS FÜR DIE SENSIBILISIERUNG UND BILDUNG

DE NATURNAHEM WISSEN

DIE TOURISTEN INFORMIEREN UND SENSIBILISIEREN

De nouveaux panneaux détaillant les actions du Parc du Doubs en faveur de la rivière ont pris place dans l'Espace Découverte du Parc situé au-dessus des bureaux de Jura Tourisme à Saint-Ursanne

LES ACTIONS DU PARC EN FAVEUR DU DOUBS

De nouveaux panneaux d'information ont été créés pour prendre place dans l'Espace Découverte du Parc du Doubs à Saint-Ursanne. Ces quatre grands tableaux détaillent les différentes actions que le Parc mène en lien avec le Doubs et ses différentes facettes. En plus d'un panneau général de présentation de la rivière, les trois autres roll-up renseignent les visiteurs sur les trois autres domaines d'activités du Parc.

Le panneau « Nature et environnement » offre un aperçu des projets du Parc pour favoriser les habitats et les espèces qui influencent la santé du Doubs directement ou indirectement. Ainsi, la construction de petites structures favorables à la biodiversité (construction de tas de pierres ou de branches, réalisation de mares, plantation de haies) y est expliquée, de même que les actions de réimplantation de la fritillaire pintade que le Parc mène depuis 2015.

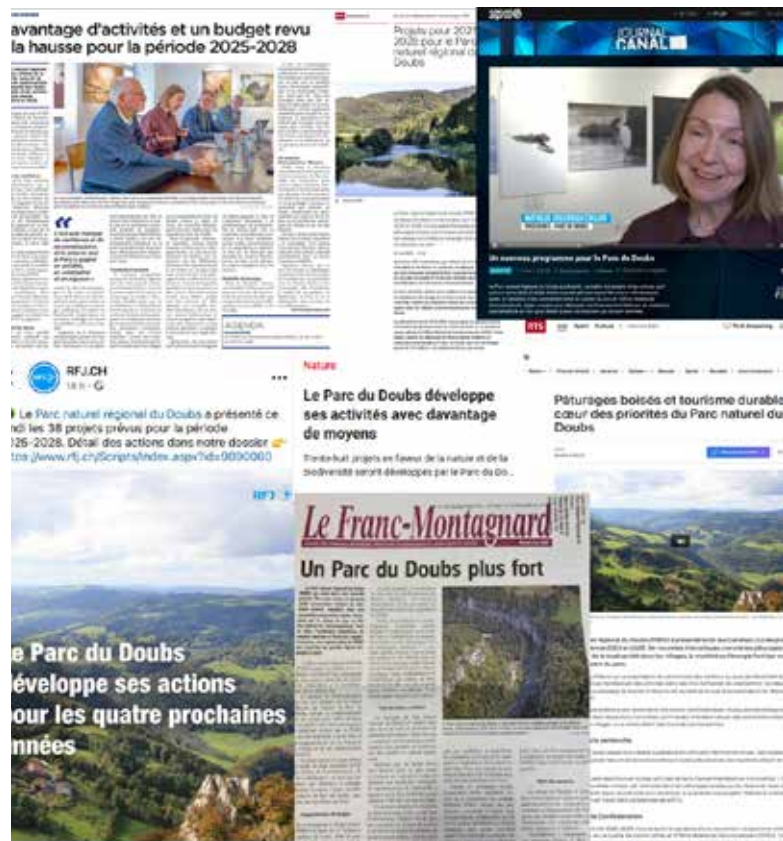
Le panneau « Sensibilisation et éducation » présente les sorties, animations, conférences, séances d'information et autres activités que le Parc organise afin de sensibiliser petits et grands aux enjeux liés au Doubs et à sa valeur, contribuant ainsi à le préserver. Le programme de développement durable « Graines de chercheurs », dont un volet est dédié au Doubs, est notamment détaillé.

Enfin, le panneau « Économie et tourisme » rappelle que le Doubs représente également un enjeu touristique important et qu'il est nécessaire de concilier les différents usages. Ainsi, le Parc du Doubs travaille à développer et soutenir un tourisme doux et durable en lien avec la rivière. Chaque année, il met également sur pied l'opération des guides nature pour informer et sensibiliser les visiteurs.

L'Espace Découverte du Parc du Doubs est situé au-dessus du bureau d'accueil de Jura Tourisme et est ouvert durant toute la belle saison. Il propose aux visiteurs différentes informations sur la région et sur le Doubs par le biais de brochures, de livres, de diaporamas et de films. Il permet également de se renseigner sur les activités, les missions et les événements organisés par le Parc. L'Espace Découverte du Parc du Doubs est ouvert à tous. N'hésitez pas à le visiter lors de votre prochain passage à Saint-Ursanne.

PRÉSENTATION DES PROJETS 2025-2028 AUX MÉDIAS

Le Parc naturel régional du Doubs a présenté les actions qu'il mènera durant la période 2025-2028 lors d'une grande conférence de presse qui s'est tenue le lundi 5 mai 2025. Cette nouvelle période d'activité s'est ouverte officiellement après la signature d'une convention-programme entre le canton du Jura, canton pilote, et l'Office fédéral de l'environnement. Il s'agit d'une étape cruciale pour débloquer les financements fédéraux et cantonaux dont bénéficie le Parc afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées.



En présence de nombreux médias locaux et romands, les dirigeants du Parc et le ministre jurassien en charge de l'environnement, David Eray, ont détaillé les nouvelles thématiques sur lesquelles le PNRD allait travailler comme les pâturages boisés, la promotion de la biodiversité dans les villages, la mobilité ou l'énergie. L'institution poursuivra en outre son travail sur les murs de pierres sèches, la promotion des produits du terroir, les animations pour les écoles ou encore le tourisme durable, notamment.

Lors de la conférence de presse, les acteurs ont souligné que le changement climatique et la perte de biodiversité ainsi que leurs effets dans notre région avaient guidé la définition des projets 2025-2028. Le Parc entend ainsi proposer aux collectivités et aux habitants des mesures visant à s'adapter à ces évolutions.

Ils ont également expliqué que le dossier présentant les différents projets que le Parc souhaite mener ainsi que la demande de financement liée ont été évalués très positivement. L'Office fédéral de l'environnement a accepté toutes les propositions formulées, de même que le montant de la subvention fédérale demandée. Le Parc du Doubs a ainsi vu son budget passer de 1,2 million à 1,6 million de francs par année, ce qui lui a permis d'engager deux nouveaux collaborateurs début 2025.

4'200

Afin de mettre en valeur ses différentes réalisations, d'inviter la population à participer à ses événements ou de partager une information en lien avec ses thèmes de prédilection, le Parc du Doubs est présent sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Au total, 4'200 followers suivent les actualités du Parc sur ces différents réseaux sociaux. N'hésitez pas à les rejoindre !

PATRICK HERRMANN ACCÈDE À LA VICE-PRÉSIDENCE DU PARC

Lors de l'assemblée générale du Parc qui s'est tenue le jeudi 22 mai 2025 aux Genevez, les membres ont élu Patrick Herrmann à la vice-présidence de l'association. Il a remplacé Jacques-André Maire qui a quitté le comité du Parc après s'y être investi durant cinq ans.



Patrick Herrmann a été conseiller communal à La Chaux-de-Fonds entre 2020 et 2024. Membre des Verts, président du parti cantonal entre 2018 et 2020, il a également siégé durant 15 ans comme député au Grand Conseil du canton de Neuchâtel. Cet enseignant de français et d'allemand de formation a dirigé durant 15 ans le Lycée Blaise-Cendrars. Lors de son élection, Patrick Herrmann a souligné l'adéquation entre ses convictions et les valeurs défendues par le Parc. Il a ajouté que son investissement au sein de l'association s'inscrit dans la continuité de ses engagements politiques précédents et qu'il se réjouit d'œuvrer à la poursuite des projets du Parc et à son rayonnement, notamment dans sa partie neuchâteloise.

INFORMER ET RESTER INFORMÉ

Afin de faire connaître ses actions, le Parc du Doubs entretient des liens étroits avec les médias locaux, suisses et de France voisine. Durant l'année 2025, il a publié 21 communiqués de presse et a organisé deux conférences de presse, une pour détailler les projets 2025-2028, l'autre pour présenter le concert inédit qui s'est joué dans un pâturage boisé dans le cadre de Piano à Saint-Ursanne.

Les médias ont également été invités à assister à une matinée du cours d'initiation à la construction de murs de pierres sèches qui s'est tenu aux Bois au mois de septembre. Durant l'année 2025, 187 articles de presse, reportages radio ou de télévision ont évoqué les activités du Parc du Doubs et du Centre Nature Les Cerlatez.

ET AUSSI...

- Rédaction d'une newsletter mensuelle recensant les activités du Parc diffusée à quelque 1500 abonnés
- Shooting photo avec les membres de l'équipe professionnelle
- Travaux préparatoires pour la refonte complète des sites internet du Parc et du Centre Nature Les Cerlatez
- Création et rédaction du rapport de gestion dans sa nouvelle forme
- Réflexions autour du statut de membre de l'association du Parc du Doubs et de ses contreparties
- Préparation et envoi de plusieurs dossiers de recherche de fonds auprès d'institutions, de sponsors et de fondations
- Participation de l'équipe professionnelle à 37 séminaires et journées d'échanges avec les autres parcs suisses et d'autres partenaires
- Réflexions d'équipe sur l'organisation personnelle du travail et les outils de gestion de projet.
- Poursuite de la collaboration avec le Parc Chasseral, notamment sur les démarches participatives en lien avec le paysage et le tourisme durable à Clos du Doubs et à la Vue-des-Alpes
- Accueil de l'équipe du Parc du Jorat à Saint-Ursanne dans le cadre d'une sortie découverte d'une journée
- Participation au vernissage du Livre blanc des parcs suisses, édité par le Réseau des Parcs suisses, dans le cadre d'une réception avec les parlementaires au Palais fédéral
- Participation aux travaux menés par arcjurassien.org, notamment dans le cadre du Conseil des Territoires Transfrontaliers
- Début des travaux d'élaboration du Plan territorial intégré de coopération (PTIC) avec le Parc naturel régional du Doubs horloger (F)
- Participation aux consultations officielles suivantes : adaptation de plusieurs fiches du Plan directeur cantonal du canton de Neuchâtel ; Projet d'agglomération RUN de 5^e génération du canton de Neuchâtel ; Plan d'aménagement local de Saignelégier

COMPTES ET BILAN 2025

COMMENTAIRES

La nouvelle période de convention-programme 2025-2028 est marquée par une augmentation du budget du Parc du Doubs, en raison principalement de la hausse de la contribution de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les contributions cantonales restant stables, les recettes de financeurs privés doivent être augmentées afin de respecter les exigences de financement propre imposées par la réglementation fédérale.

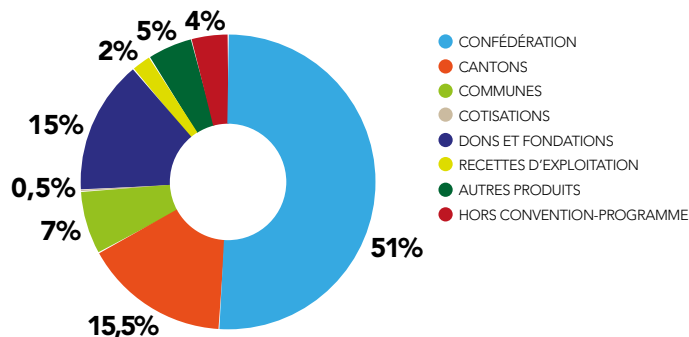
Les charges et les recettes sont restées inférieures au budget établi. Le lancement de certains nouveaux projets, notamment touristiques et de distribution des produits, a pris plus de temps que prévu. D'autres ont nécessité des moyens inférieurs à ceux budgétés, par exemple l'aménagement de la porte d'entrée des Brenets ; ils sont dès lors reportés à l'exercice 2026. Les charges des projets de la convention-programme 2025-2028 ayant été inférieures aux recettes, une provision de CHF 150'500.- a été établie.

Cinq projets de la convention-programme 2020-2024 ont fait l'objet de compléments durant l'année 2025. Les charges de ceux-ci ont été couvertes par la provision établie en fin d'année 2024.

Les explications fournies dans les paragraphes qui suivent se réfèrent au tableau de la page 28.

COMPTES D'EXPLOITATION

RECETTES



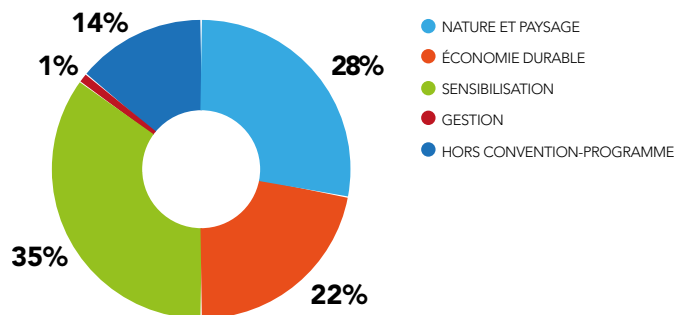
Recettes de la convention-programme

Les contributions des collectivités publiques sont légèrement supérieures au budget en raison de contributions complémentaires du canton du Jura à deux projets. Les recettes propres du Parc sont en revanche inférieures de quelque CHF 220'000.-. La recherche de financements privés n'a pas encore donné les résultats escomptés ; elle s'est intensifiée depuis la fin de l'année 2025. Les exigences de la convention-programme ne sont pas tout à fait respectées pour l'année 2025. La part de financement de la Confédération (CHF 787'840.-) représente 53,5% (maximum autorisé 50%), celle des cantons 16% (CHF 236'935.-, maximum autorisé 33%) et celle du Parc 30,5% (CHF 444'817.-, minimum exigé 20%).

Recettes hors convention-programme

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlataz, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère. Les recettes prévues pour la Plan territorial intégré de coopération (PTIC) avec le Parc naturel régional du Doubs horloger n'ont pas été encaissées car les travaux avec notre partenaire français n'ont pas pu être terminés comme prévu l'an dernier. Il en va de même pour les autres contributions en lien avec les projets touristiques qui n'ont pas démarré comme prévu.

DÉPENSES



Nature et Paysage

Tous les projets Nature et Paysage ont globalement bien avancé, bien que certains aient nécessité des ressources moins importantes que ce que prévoyait le budget. Les aménagements effectués dans le Périmètre réservé aux eaux (PRE) ont été plus nombreux et plus conséquents que prévu. C'est notamment le cas de la remise à ciel ouvert d'un ruisseau à Ravines, dans la commune de Clos du Doubs, dont les travaux ont pu être réalisés en 2025 déjà.

Economie durable

Les projets en lien avec le tourisme, la distribution de produits et les circuits-courts ont démarré plus lentement que prévu, de même que ceux visant à développer les partenariats d'entreprises et à promouvoir les énergies renouvelables. Plusieurs actions de renforcement de la mobilité douce ont pu être déployées et ont nécessité davantage de moyens que prévu au budget.

Sensibilisation et éducation

Les animations nature et culture du Programme Découvertes 2025 ont été plus nombreuses que prévu et ont nécessité da-

vantage de moyens que ceux budgétés. Le mandat de nouvelle signalisation à l'étang de la Gruère a engendré des dépenses supplémentaires au projet de Porte d'entrée Gruère. En revanche, les aménagements prévus du nouvel espace d'accueil aux Brenets n'ont pas été réalisés en 2025, ce qui explique l'importante différence entre budget et charges pour cette Porte d'entrée.

Gestion et communication

Les frais d'administration, de communication et de ressources humaines sont conformes au budget. Les indemnités versées aux civilistes, qui étaient comptabilisées dans les charges salariales au budget, ont été séparées de ce poste.

L'ensemble de la masse salariale, des indemnités des civilistes ainsi que des frais de communication et d'administration fait l'objet d'une ventilation dans les différents projets.

Projets non conventionnés

Les charges inférieures au budget s'expliquent principalement par un retard dans la mise en oeuvre du Plan intégré de coopération (PTIC) avec le Parc du Doubs horloger et par l'absence de développement de projets touristiques. Les compléments de projets de la période 2020-2024 ont quant à eux nécessité un peu plus de ressources que prévu.

Charges et produits extraordinaires

Attribution à la provision générale de CHF 150'500.- :

- CHF 53'000.- OFEV selon convention (remboursement potentiel à la fin de la convention-programme)
- CHF 72'500.- provision affectée (projets 2025-2028)
- CHF 25'000.- vacances et heures supplémentaires de la structure professionnelle

Attribution au Fonds de réserve : CHF 230'000.- pour permettre le lancement de nouveaux projets hors convention-programme.

COMPTES ET BILAN 2025

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
RECETTES	1'532'016.93	1'894'717.00	1'430'350.20
Contributions collectivités publiques	1'024'775.30	995'817.00	782'817.00
Contribution OFEV Parc	787'840.00	800'000.00	607'000.00
Contributions cantonales Parc	151'317.00	151'317.00	145'817.00
Contributions cantonales projets	85'618.30	44'500.00	30'000.00
Contributions financières propres	369'670.13	591'400.00	458'947.10
Contributions communes Parc	62'555.40	62'200.00	62'213.40
Contributions communales projets	42'899.00	36'000.00	35'800.00
Cotisations	4'655.00	4'700.00	4'575.00
Loterie Romande	90'000.00	90'000.00	75'000.00
Innotour		20'000.00	10'000.00
Dons et fondations	136'996.00	349'500.00	247'002.27
Recettes d'exploitation	32'564.73	29'000.00	24'356.43
Autres produits	75'146.50	75'000.00	67'372.68
Prestations offertes	75'075.00	75'000.00	66'313.50
Produits financiers	71.50		1'059.18
Contributions projets hors CP	62'425.00	232'500.00	121'213.42
Contributions CNC SEE Gruère	30'000.00	30'000.00	62'420.00
Contributions CNC mandats	27'284.00	27'000.00	32'494.42
Réseau écologique	4'450.00	20'500.00	
PTIC PNRD-PNRDH		75'000.00	18'000.00
Contributions autres projets	691.00	80'000.00	8'299.00
DÉPENSES	1'531'110.43	1'892'871.00	1 420'979.41
Dépenses avant charges extraordinaires	1'545'612.45	1'992'871.00	1'439'095.53
Nature et paysage	426'302.33	513'469.00	503'095.78
Mares, gouilles, sources	101'885.17	102'754.00	20'361.01
Biodiversité PRE Doubs	76'297.28	13'564.00	
Liste rouge - fritillaire	19'483.92	29'667.00	31'051.70
Doubs franco-suisse	12'711.48	16'585.00	
Pâturages boisés	114'883.66	153'701.00	
Observatoire du paysage	48 251.37	74'775.00	119'295.30
Murs de pierres sèches	28'542.89	54'654.00	91'421.38
Nature au village	24'246.56	67'769.00	
Projets 2020-2024			240'966.39
Economie durable	346'923.66	505'928.00	223'820.16
Produits (Labellisés)	43'433.71	29'072.00	59'556.36
Promotion produits	60'344.82	63'951.00	68'604.25
Distribution et circuits-courts	9'159.97	92'931.00	
Tourisme	53'188.02	129'563.00	77'430.10
Gestion des visiteurs	37'818.94	47'510.00	
GPOT (suivi)	9'658.65	7'077.00	
Entreprises partenaires	21'127.35	49'608.00	760.32
Mobilité	97'063.70	50'774.00	
Energies	15'128.50	35'442.00	
Projets 2020-2024			17'469.13

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Sensibilisation et éducation	535'843.64	648'768.00	484'906.20
Entrée Les Brenets	40'697.87	181'242.00	7'394.46
Exposition et animations CNC	117'592.87	115'117.00	111'043.67
Entrée La Gruère	35'809.59	15'028.00	35'503.18
Entrée La Chaux-de-Fonds	2'302.39	17'425.00	7'885.87
Entrée St-Ursanne	29'798.20	26'604.00	55'755.59
Animations nature / culture	114'134.58	74'005.00	118'809.64
Catalogue d'offres et bénévolat	31'687.52	40'742.00	16'847.46
Graines de chercheurs	83'212.33	82'439.00	89'989.25
Animations scolaires	68'427.23	70'342.00	41'561.10
Recherche	12'181.06	25'824.00	
Projets 2020-2024			115.98
Gestion et communication	14'266.79	22'699.00	108'093.82
Communication	96'677.89	130'839.00	96'818.20
Salaires et charges sociales	982'141.50	1'012'467.00	789'991.20
Autres charges de personnel	3'869.55	6'000.00	8'647.60
Indemnités civilistes	11'726.90		
Ventilation masse salariale	-982'141.50	-1'012'467.00	-789'992.02
Ventilation indemnités civilistes	-11'726.90		
Administration	84'255.85	71'719.00	93'316.83
Ventilation frais admin-comm.	-209'273.92	-228'339.00	-226'016.39
Organes	28'340.13	25'781.00	21'671.40
Charte	913.90	4'354.00	1'108.15
Système de gestion	1'143.27	4'354.00	26'595.29
Garantie territoriale	3'477.38	4'354.00	1'470.31
Transfrontalier	4'862.74	3'637.00	12'037.10
Gouvernance Doubs			9'816.56
CP 2020-2024			62'629.59
Projets non-conventionnés	222'276.03	302'007.00	119'179.57
SEE Gruère Centre Nature	29'750.93	29'370.00	61'684.03
Mandats CNC	27'792.14	24'873.00	28'958.99
Réseau écologique	4'562.29	17'111.00	1'876.56
Projets 20-24 (compléments)	138'169.80	100'000.00	21'680.15
PTIC PNRD-PNRDH	22'000.87	50'653.00	4'979.84
Projets touristiques	0.00	80'000.00	
Charges / produits extraordinaires	-14'502.02	-100'000.00	-18'116.12
Pertes sur débiteurs			-2'000.00
Recettes extraordinaires	-2.02		-458.12
Prélèvement provision générale	-395'000.00	-100'000.00	-400'000.00
Attribution provision générale	150'500.00		395'000.00
Prélèvement fonds de réseve	0.00		-10'658.00
Attribution fonds de réserve	230'000.00		
Résultat	906.50	1'846.00	9'370.79

BILAN

Les actif et passif diminuent de quelque CHF 35'000.-. Les liquidités restent à un niveau élevé ce qui est nécessaire pour permettre au Parc d'assurer ses engagements durant les premiers mois de l'année, avant le versement de la première contribution fédérale. Le solde de la provision établie pour terminer les projets 2020-2024 a été attribué au fonds de réserve, afin de permettre le lancement de nouveaux projets. Une nouvelle provision a été constituée et est affectée à la poursuite des projets 2025-2028.

	Bilan 2025	Bilan 2024
TOTAL ACTIF	470'917.93	505'226.69
ACTIF CICULANT		
Liquidités	368'579.95	373'009.84
Caisse	1'818.00	1'174.45
Caisse euro	477.45	487.39
BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	304'757.60	158'657.00
BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43		2'807.00
BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	58'232.35	208'207.85
BCL Twint 10 00 048.361-00	3'294.55	1'676.15
Créances	21'897.18	1'757.70
Débiteurs divers	24'555.48	4'416.00
Provision sur débiteurs	-3'000.00	-3'000.00
Impôt anticipé à récupérer	341.70	341.70
Actifs transitoires	80'440.80	130'459.15
Produits à recevoir	72'921.50	114'501.10
Charges payées d'avance	7'519.30	15'958.05

	Bilan 2025	Bilan 2024
TOTAL PASSIF	470'917.93	505'226.69
Fonds étrangers		
Créanciers	7'224.45	20'404.57
Créanciers divers	7'224.45	20'118.15
c/o Fondation Les Cerlatez		286.42
Passifs transitoires	28'738.75	36'273.90
Produits reçus d'avance	12'500.00	25'000.00
Charges à payer	16'238.75	11'273.90
Provisions	150'500.00	395'000.00
Provisions	150'500.00	395'000.00
Fonds propres		
Fortunes	284'454.73	53'548.22
Fonds de réserve	230'000.00	
Excédents de recettes reportés	53'548.22	44'177.47
Excédents de recettes de l'exercice	906.51	9'370.75

Glossaire du tableau de la page 28

CNC : Centre Nature Les Cerlatez

CP : convention-programme

GPOT : gestion de la pression et des opportunités touristiques

SEE : sensibilisation et éducation à l'environnement

PTIC : plan territorial intégré de coopération

PNRD : Parc naturel régional du Doubs

PNRDH : Parc naturel régional du Doubs horloger (F)

PRE : périmètre réservé aux eaux

LES ACTEURS DU PARC

BUREAU EXÉCUTIF



Le Bureau exécutif est actuellement composé de cinq personnes. De gauche à droite : Mathilde Crevoisier Crelier (présidente), Catherine Erba (maire de Saignelégier), Alicia Girardin (conseillère communale à Clos du Doubs), Patrick Herrmann (vice-président), Philippe Rouault (conseiller communal au Locle), accompagnés de Régis Borruat (directeur)

COMITÉ ÉLARGI

Mathilde Crevoisier Crelier (présidente), Patrick Herrmann (vice-président)

Les représentants des communes

Philippe Rouault, Le Locle / Ilinka Guyot, La Chaux-de-Fonds / José Kottelat, La Ferrière / Athanase Kanimba, Les Bois / Mathias Gogniat, Le Noirmont / Matthieu Pin, Les Breuleux / Pierre Bourquin, Muriaux / Catherine Erba, Saignelégier / Gaëtan Marchand, Montfaucon / Christian Schaller, Lajoux / David Queloz, Les Genevez / Elodie Détryat, Les Enfers / Christine Chavanne, Saint-Brais / Sylvain Choffat, Soubey / Alicia Girardin, Clos du Doubs

Les représentants des domaines d'activités du Parc

Daniel Chaignat, Association des Naturalistes Francs-Montagnards et Centre Nature Les Cerlatez / Cédric Choffat, EcoEng (sylviculture) / Jean-Marc Comment, ATE (Association Transports et Environnement) / Martial Farine, Fédération ju-

rassienne des chasseurs / Mireille Gasser, arcjurassien.ch / Vincent Gigandet, Jura Tourisme / Laurent Giroud, Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière / Pierre-Yves Jeanin, ISSKA (Institut suisse de spéléologie et de karstologie) / Corentin Marchand, Agrijura, Chambre jurassienne d'agriculture / Nicolas Margraf, MUZOO / Vincent Matthey, Tourisme neuchâtelois / François Straub, Cercle Naturaliste des Montagnes Neuchâteloises

Les membres avec voix consultative

Marc Ballmer, République et Canton de Neuchâtel / Andreas Friedli, Canton de Berne / Sabine Jaquet, République et Canton du Jura / Régis Borruat, directeur du Parc du Doubs

Les membres invités

Valérie Pagnot, Parc naturel régional du Doubs horloger (F) / Fabien Vogelsperger, directeur du Parc naturel régional Chasseral / Nadia Godat, secrétaire du Parc du Doubs

ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Une équipe de 13 spécialistes gère les projets, mène les actions et organise les activités du Parc du Doubs, aidée ponctuellement par des stagiaires, des civilistes et des bénévoles.

Le Centre Nature Les Cerlatez a également accueilli deux personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Programme d'occupation du canton du Jura.

GESTION ET COMMUNICATION

NATURE ET PAYSAGE



NADIA GODAT
Administration et finances



VIVIANE FROIDEVAUX
Nature et paysage



CARINE HEINIGER
Nature et médiation scientifique



BETTINA ERNE
Nature et médiation scientifique

GESTION ET COMMUNICATION

ÉCONOMIE DURABLE



SYLVINE BOILLAT
Communication



RÉGIS BORRUAT
Direction



LISE LAVILLE
Produits régionaux



CÉDRIC CERF
Tourisme et culture



RAPHAËL BÛSCHI
Transition, énergie, mobilité

GESTION ET COMMUNICATION

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION



XAVIER ROTZER PIPOZ
Logistique



LAURE CHAIGNAT
Centre Nature Les Cerlatez



ANNE GIRARDET
Sensibilisation et paysage



SANDRINE FROIDEVAUX
Médiation scientifique

COLLABORATIONS ET PARTENAIRES

Le Parc du Doubs développe ses projets en étroite collaboration avec les acteurs de son territoire et les remercie sincèrement de leur soutien.

Nature et paysage

Agence Contrepoint, Pascal Amphoux / Aménat Sàrl, Saulcy / Association des Naturalistes Francs-Montagnards / Association des pêcheurs La Gaule / Association La Fauvette / Association Le Pèlerin / Bertrand De Montmollin / Doubs vivant / Ecoptère, Valéry Uldry, Sonvilier / Entreprise forestière Choffat SA, Les Enfers / Fédération jurassienne des chasseurs / Fédération Suisse des Maçons de Pierre Sèche (FSMPS) / Groupe Rougequeue à front blanc, La Chaux-de-Fonds / Jardin botanique de Neuchâtel / Jardin botanique JURASSICA, Porrentruy / Joël Froidevaux, muretier, Les Rouges-Terres / Karch Jura / Laurent Juillerat, Colette Gremaud et Julie Willemin, botanistes / Le Foyard Sàrl, Bienne / Natura Biologie Appliquée SA, Les Reussilles / Olivier Cattin, muretier, Le Noirmont / Pro Doubs / Pro natura / Scierie de la Gruère, Saignelégier / WWF

Tourisme et restauration

Auberge de la Couronne, La Theurre / Auberge de la Gare, Le Pré-Petitjean / Brasserie des Brenets / Camping Saignelégier / Creux-des-Biches Sàrl / Centre de Loisirs (Jura Resort Sport & Spa), Saignelégier / Eco-chalet Bel'Oiseau, St-Ursanne / Fondation pour le Cheval, Le Roselet et Maison-Rouge / Gîte chez Toinette, Saignelégier / Grand Chasseral Tourisme / Jura Tourisme / Les guides de randonnées / Maison du tourisme de Saint-Ursanne / NLB SA, Les Brenets / Restaurant du Cheval-Blanc, Les Pommerats / Restaurant du Saut du Doubs, Les Brenets / Restaurant L'Absinthe, Villers-le-Lac / TalentisLAB, Saignelégier / Tourisme neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds

Mobilité et énergie

Association Jura bernois.Bienne/ ATE Jura / CITEC, Delémont / Energie du Jura (EDJ), Delémont / Jura Rando / juracycles.ch, Delémont / La ForgeÔVélo, Saignelégier / Les Chemins de fer du Jura / MOBIJU / Car postal / Mobilité, Genève / Neuchâtel Rando / Sentiers du Doubs / Société des Forces Electriques de La Goule / TransN

Agriculture et élevage

Agrijura / Alice et Denis Boichat, éleveur, Le Noirmont/ Brigitte Favre et Thierry Froidevaux, éleveurs, Saignelégier / Chambre d'agriculture du Jura bernois / Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture / Christophe Cerf, éleveur, Les Bois / Ernst Sprunger, éleveur, Montfaucon / Les agriculteurs et agricultrices qui contribuent aux projets nature / Romain et Lucia Vuillaume, Le Peuchapatte

Produits du terroir

Au P'tit Plus, Saignelégier / Aux Couleurs du Terroir, Montfaucon / Boucherie Christen Delicatessen, La Chaux-de-Fonds / Boucherie St-Hubert, Le Noirmont / Brasserie Tonnebière, Saint-Ursanne / Claude Schaffter, Montfaucon / Distillerie Bourquard, Les Bois / Fondation rurale interjurassienne / Fromagerie des Franches-Montagnes, Le Noirmont / Fromagerie La Réchesse, Epiquerez / Kilomètre Zéro, Courtételle / La Bèrce Sàrl, Les Pommerats / Le Marché des Paysannes, Saignelégier / Neuchâtel vins et terroir / Oganisme intercantonal de certification / Oli's Food, Saignelégier / Pierre Froidevaux, Le Noirmont / Regio.garantie romandie

Éducation, sensibilisation et culture

ASPRUJ / Association Forêtexcellence, Neuchâtel / Association Nature et Loisirs / Centre Pro Natura de Champ-Pittet, Cheseaux-Noréaz / Centre-nature Birdlife de la Sauge, Cudrefin / Crescendo Jura et Piano à Saint-Ursanne / Enseignants du programme «Graines de Chercheurs» / Fondation Les Cerlatez, Saignelégier / ISSKA, La Chaux-de-Fonds / La Plage des Six-Pompes et le Summer Tour, La Chaux-de-Fonds / Les animateurs et animatrices pédagogiques / Les bénévoles des chantiers nature / Les Estivades, Saint-Ursanne / Les Médiévales de Saint-Ursanne / Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle / MUZOO, La Chaux-de-Fonds / Photo-club des Franches-Montagnes / Ursinia / Zinzoline, La Chaux-de-Fonds

Recherche

Haute école de gestion Arc, Neuchâtel / HEPIA, Lullier / Université de Berne / Université de Neuchâtel

Partenaires institutionnels

arcjurassien.ch / arcjurassien.org / Ateliers protégés, Le Noirmont / Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Delémont / Commune de Tramelan / Creapole, Delémont / Ecoparc, Neuchâtel / EFEJ - Espace Formation Emploi Jura / Jurassica Museum, Porrentruy / Les autres parcs naturels régionaux de Suisse / Parc naturel régional du Doubs horloger, Les Fontenelles (F) / Réseau des Parcs suisses, Berne / RWB, Porrentruy

Financeurs

Benevity / Canton de Berne / Canton de Neuchâtel / Canton du Jura / Commune de Clos du Doubs / Commune de La Chaux-de-Fonds / Commune de La Ferrière / Commune de Lajoux / Commune de Montfaucon / Commune de Muriaux / Commune de Saignelégier / Commune de Saint-Brais / Commune de Soubey / Commune des Bois / Commune des Breuleux / Commune des Enfers / Commune des Genevez / Commune du Locle / Commune du Noirmont / Entreprises privées souhaitant rester anonymes / Fondation Binding / Fondation Buser / Fondation Ernst Goehner / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage / Fonds d'utilité publique du canton de Zurich / Fonds Innotour / Fonds suisse pour le paysage / Loterie romande, Délégations jurassienne et neuchâteloise / Office fédéral de l'environnement / Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes

Communication

Agence BAM, La Chaux-de-Fonds / Empreinte Communication, Le Noirmont / Ivimédia, Delémont / Médias locaux et suisses / Agence Moxi, Bienne / Pressor centre d'impression, Saignelégier et Delémont / Agence Supero, La Chaux-de-Fonds / Valère Girardin, menuiserie, Le Locle

PERSPECTIVES 2026



MISSION GENTIANES

En 2026, le Parc du Doubs lancera officiellement sa « Mission gentianes ». L'objectif est de former des botanistes amateurs afin de recenser différentes espèces de ces plantes discrètes mais caractéristiques de notre région. Cet inventaire permettra d'identifier les pâturages maigres, des milieux très riches en biodiversité et abritant de nombreuses espèces rares et menacées de la flore suisse.

RENFORCER LA BIODIVERSITÉ DANS NOS VILLAGES

Les premiers événements en lien avec le projet « Nature au village », qui a pour but de renforcer la biodiversité en milieu bâti, se déploieront en 2026. Une exposition en plein air sera à voir à La Ferrière et aux Breuleux. Le Parc proposera également des visites de jardins avec un spécialiste qui prodiguera des conseils sur les aménagements et les bons gestes à adopter chez soi.



Parc du
Doubs

Entreprise
Partenaire

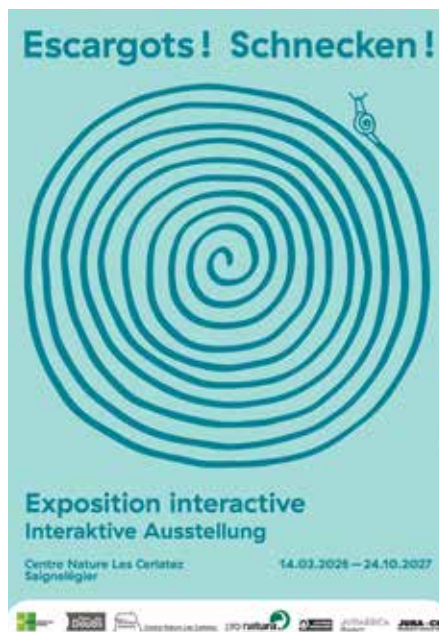
Engagés ensemble pour la nature, les gens et la région.

CERTIFICATION DE NOUVELLES ENTREPRISES PARTENAIRES

Sur la base du programme validé fin 2025 par le Réseau des parcs suisses, le Parc du Doubs va développer son réseau d'Entreprises partenaires dès 2026. Le but est d'encourager et d'accompagner les entreprises vers plus de durabilité et de reconnaître leur engagement en la matière.

INSTALLATION DE NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION À L'ÉTANG DE LA GRUÈRE

En lien avec la rénovation complète du sentier de l'étang de la Gruère, de nouveaux panneaux d'information prendront place en 2026. Ils informeront les visiteurs sur les différentes facettes du site : les spécificités d'une tourbière, sa faune et sa flore, l'histoire du lieu avec notamment l'utilisation de la tourbe et l'existence du moulin de la Gruère ou encore les actions de revitalisation menées actuellement. Ils détailleront également les règles de comportement actuellement en vigueur au sein de la réserve.

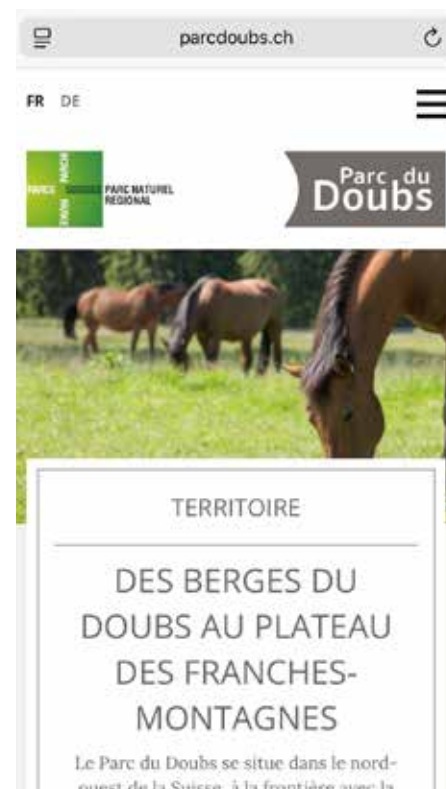


DES ESCARGOTS ET DES INSECTES AU CENTRE NATURE LES CERLATEZ

En 2026, le Centre Nature Les Cerlatez accueille deux nouvelles expositions. « Escargots ! » propose un parcours ludique et des expériences captivantes pour apprendre à mieux connaître l'univers de ces animaux familiers mais méconnus. « Le monde caché des insectes » invite le public à mieux comprendre ces petites bêtes à travers des jeux et des énigmes.

MISE EN LIGNE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Afin de mieux faire connaître son travail et de mettre en valeur ses réalisations, le Parc du Doubs proposera un site internet entièrement remis à neuf en 2026. Il permettra aux habitants et aux visiteurs de s'approprier les projets et de profiter des richesses de notre région.





Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
CH-2350 Saignelégier

T+41 (0)32 420 46 70
info@parcdoubs.ch

www.parcdoubs.ch